

SOMMAIRE

- **Justice : la fronde persiste contre la démagogie**
- **Éducation nationale : mobilisation d'ampleur contre les suppressions de postes**
- **CHU Henri-Mondor (Créteil) : mobilisation contre la fermeture d'un service de chirurgie**
- **CHU de Caen : encore 200 emplois en moins**
- **Chômage persistant : la France ne crée toujours pas assez d'emplois**
- **Intérim : reprise en 2010, après une chute en 2009**
- **APEC : les négociations se poursuivront en mars**
- **Congrès de l'UGICT-CGT : un site dédié avec des documents accessibles à tous**

ÉDITO

LE CHÔMAGE EST-IL SOLUBLE DANS LA COMMUNICATION ?



Ce n'est pas le train qui avance, ce sont des figurants qui font bouger le décor et qui secouent les wagons. Voilà l'impression que donne notre pays. Le train, c'est celui du social et de l'économie, bloqué à quai. Mais pour distraire les voyageurs impatients et mécontents, le chef de gare fait s'agiter le décor à la manière des vieux effets spéciaux au temps du noir et blanc. Mais s'il s'agit avec frénésie, la bande son du film ressemble à un disque rayé. « *Tous les chômeurs de longue durée devront être reçus dans les trois mois pour recevoir soit une formation qualifiante, soit un emploi* ». En prononçant cette phrase jeudi soir, lors de l'émission : « *Paroles de Français* » sur TF1, Nicolas Sarkozy a voulu une nouvelle fois marquer les esprits à bon compte en faisant du social un de ses thèmes de campagne pour 2012 sans négliger au passage les vieil-

les antennes de l'immigration, de l'identité nationale et de l'échec de l'intégration des populations d'origine étrangère, de la sécurité. Mais c'est véritablement un discours creux que ce monologue présidentiel. Nicolas Sarkozy n'est plus en mesure de proposer quoi que ce soit de décoiffant. Alors il se répète, tourne en boucle et recycle. C'est ainsi que ce volontarisme d'opérette pour lutter contre le chômage de longue durée fera long feu. On ne doute pas une seconde que les agents de Pôle Emploi vont se voir enjoindre d'exécuter coûte que coûte l'ordre élyséen. Au passage, on se demande bien pourquoi il y a tant de chômeurs de longue durée, puisqu'il suffit de les recevoir tous très vite, de les envoyer en formation qualifiante et de les remettre au boulot. Mais les faits sont têtus et même en contraignant les chômeurs à accepter n'importe quel job, on ne parvient pas, faute d'une vraie politique industrielle, à créer suffisamment d'emploi pour remettre les seniors au travail et absorber les quelques 800 000 jeunes qui devraient entrer chaque année dans la vie active avec des formations de plus en plus élevées. Selon des données provisoires officielles, l'emploi salarié a progressé de 0,7 % en 2010 dans les secteurs marchands, tandis que le nombre des demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucun emploi aurait progressé de 80 000 (toujours selon les chiffres officiels).

Alors une nouvelle fois, le gouvernement est à la manœuvre pour se montrer au moins à la hauteur des injonctions du chef. Ainsi le ministre du Travail, Xavier Bertrand, a appelé vendredi les départements à « *relever le défi* » avec le gouvernement en cofinçant avec l'État 60 000 autres contrats aidés en faveur des allocataires de RSA. L'enjeu est de taille, pour le gouvernement qui a déjà tripatouillé le mode de calcul des chiffres du chômage, il faut maintenant effectuer un tour de passe-passe pour faire sortir les demandeurs d'emploi des statistiques par des contrats aidés. Tout cela reste de la communication, de l'esbroufe, mais il n'est même pas sûr que cela fasse encore illusion au printemps 2012.

Justice : la fronde persiste contre la démagogie



Les magistrats ainsi que les personnels de la justice ont été au centre de la semaine sociale passée et il semble que la mobilisation ne soit pas sur le point de s'éteindre. Ils ont été choqués et ulcérés par les propos de Nicolas Sarkozy le 3 février dernier. Le président s'en est pris à eux, parlant de « *dysfonctionnements graves* » des services de police et de justice qui avaient permis la remise en liberté sans suivi de Tony Meilhon, principal suspect du meurtre de Laetitia Perrais à Pornic. Le président de la République a aussi promis des sanctions. Mais le monde de la justice n'en a pas fini avec la fronde car lors de son émission sur TF1 le président Sarkozy leur a refusé les moyens qu'ils revendiquent. Dans un

manifeste en ligne (<http://lapetition.be/en-ligne/petition-9260.html>), 14 organisations syndicales dont 3 syndicats CGT de la Justice et de l'Administration pénitentiaire font part de leur « *stupéfaction face à la mise en cause par le président de la République et par notre ministre de tutelle* ». Ils accusent « *ces autorités publiques de tenter de faire porter la responsabilité de ce drame à des professionnels qui dénoncent depuis plusieurs mois un manque de moyens structurel, tout comme le font l'ensemble des services du ministère de la Justice pour assurer le suivi des personnes condamnées. Nous accusons le pouvoir exécutif de faire preuve d'une invraisemblable démagogie en faisant croire que la carence dans la prise en charge d'une mise à l'épreuve prononcée pour un outrage à magistrat puisse avoir un lien déterminant avec la commission d'un crime aussi grave* ».

Éducation nationale : mobilisation d'ampleur contre les suppressions de postes

L'Éducation nationale a connu jeudi sa première grève nationale (à l'appel de la FSU, la CGT et Sud) depuis la contestation de la réforme des retraites pour protester contre les 16 000 nouvelles suppressions de postes de la rentrée 2011 dont pâtiront surtout les établissements des banlieues défavorisées. C'est d'ailleurs dans ces banlieues que la mobilisation a été la plus marquée avec jusqu'à 90 % de grévistes dans certains établissements, voire même 100 % comme dans le collège Magellan de Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines. Des manifestations ont eu lieu dans 70 départements : 7 000 enseignants à Paris, 5 000 à Lille, 2 000 à Caen, 3 500 à Lyon, 2 000 à Toulouse, 2 000 à Poitiers, 1 000 à Marseille ou encore 1 500 à Nice. En réponse, Luc Chatel, le ministre de l'Éducation a prévenu le matin même de cette journée d'action que le gouvernement ne reviendrait pas en arrière sur ces 16 000 suppressions de postes. Mais dans leur lutte contre cette réduction drastique des moyens humains, les personnels de l'Éducation ont le soutien de 8 Français sur 10 qui dans un sondage CSA pour le SNUipp-FSU pensent que les suppressions de postes sont une mauvaise chose et 82 % pensent qu'elles auront « *un effet plutôt négatif sur la réussite des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires* ». Quatre Français sur cinq jugent par ailleurs que la politique de non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite est « *une mauvaise chose* ».



CHU Henri-Mondor (Créteil) : mobilisation contre la fermeture d'un service de chirurgie



Au moins 400 personnes, élus locaux et personnels du Centre Hospitalier de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris se sont rassemblées jeudi à Créteil pour protester contre la fermeture annoncée du service de chirurgie cardiaque au CHU Henri-Mondor dans le cadre du plan de restructuration des hôpitaux de Paris. Plusieurs chirurgiens ont dénoncé en conférence de presse une décision « *totale*ment incompréhensible » alors que le CHU, rendu célèbre en 2010 par la première greffe du visage, abrite le « *plus grand pôle cardio-vasculaire* » d'Ile-de-France. Dans un courrier du 25 janvier dernier, le président de l'Agence régionale nationale de Santé d'Ile-de-France, Claude Evin (ancien ministre socialiste de la Santé) a estimé que l'arrêt de ce service à Mondor semblait « *s'imposer* » compte tenu des « *volumes d'activité* » et de « *l'absence d'alternative* ».

CHU de Caen : encore 200 emplois de moins

Plusieurs centaines de personnes (400 selon les syndicats) ont manifesté le 10 février au CHU de Caen pour dénoncer 200 nouvelles suppressions d'emplois d'ici 2013. Nouvelles, car l'an passé l'établissement qui emploie 5 000 personnes avait déjà supprimé 200 postes. Ces réductions s'opèrent avec une dégradation importante de la qualité des soins et des conditions de travail des personnels. C'est ainsi que l'on déplore une survenue plus grande d'escarres chez des patients que le personnel trop peu nombreux ne peut bouger suffisamment en prévention de ce type de plaies. Pour les syndicats le déficit mis en avant par la direction pour justifier les suppressions de postes est notamment creusé par la tarification à l'activité (les dotations globales aux hôpitaux ont disparu, chaque crédit accordé doit être justifié par un acte). Or, selon eux les hôpitaux gèrent les activités les moins rentables, dont ne veulent pas les cliniques.



Chômage persistant : la France ne crée toujours pas assez d'emplois



La création de près de 110 000 emplois salariés l'an dernier n'a pas suffi à endiguer la montée du chômage. L'emploi salarié a progressé de 0,7% en 2010 dans les secteurs marchands, selon des données provisoires officielles. Pourtant, le nombre des demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucun emploi a progressé de 80 000 en 2010, atteignant 2 725 millions fin décembre.

L'explication est en partie démographique : « *En France, chaque année en moyenne 800 000 jeunes arrivent sur le marché du travail pour seulement quelque 650 000 seniors qui en sortent, soit une différence de 150 000* », souligne Eric Heyer de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques). « *Il faut plus de croissance pour absorber les jeunes arrivant sur le marché du travail.* »

Intérim : reprise en 2010, après une chute en 2009

Le travail intérimaire a progressé en 2010 de 14,8 % sur un an, après une baisse de 28,7 % l'année précédente, a annoncé vendredi la Fédération professionnelle de l'intérim (Prisme). Il n'en faut pas plus au président de cette fédération pour parler d'une « *embellie du marché de l'emploi* ». Il faut dire que 2009 avait vu la destruction de 150 000 emplois intérimaires en équivalents temps plein, alors qu'en 2010, 70 000 ont été créés. Mais cela témoigne surtout du fait que la crise a surtout servi de prétexte à la décroissance massive des effectifs stables qui sont maintenant remplacés par des salariés précaires qui constituent aux yeux des entreprises un « *amortisseur* » en cas de crise.



APEC : les négociations se poursuivront en mars

Deux nouvelles séances de négociations sur l'avenir de l'Association Pour l'Emploi des Cadres ont été fixées les 9 et 21 mars. Mais les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC), ont mis sur la table un texte commun qui est « *une proposition d'avenant* » à la Convention de 1966 qui a créé cette association de droit privé. Gérée paritairement par syndicats et patronat et financée aux deux tiers par une cotisation obligatoire des cadres (0,06 % du salaire), l'APEC (900 salariés) est sommée par la Commission européenne de clarifier ses missions entre celles relevant du service public (accompagnement des cadres) et celles commerciales - offres d'emploi - qui la mettent en concurrence avec les sociétés d'interim.

Congrès de l'UGICT-CGT : un site dédié avec des documents accessibles à tous

Pour aider à la préparation de son congrès, qui aura lieu du 29 mars au 1^{er} avril au Palais des congrès « Opéra » de Vichy, l'UGICT-CGT met en place un site dédié :

www.congres.ugict.cgt.fr

Vous y trouverez :

- le projet de document d'orientation ;
- le bilan d'activité ;
- des vidéos sur les enjeux du congrès, les enseignements du mouvement social, les ICT et la syndicalisation, les jeunes diplômés, le management, l'organisation spécifique ;
- des documents complémentaires sur les thèmes abordés ;
- la possibilité d'adresser des contributions.

